

Bonne audition des laïques, lamentable Hortefeux, odieuse Bouteldja...

Ce mercredi se tenait, à l'Assemblée nationale, l'audition de six organisations laïques (1). Au nom de l'Association des Libres Penseurs de France (ADLPF), notre collaborateur Hubert Sage, s'appuyant sur la jurisprudence de la Commission Européenne des Droits de l'Homme (CEDH), qui reconnaît aux Etats le droit de légiférer contre les signes religieux « extériorisés d'une manière agressive pouvant servir de pression envers une population », a défendu la nécessité d'une loi. Cela peut-être fait au « nom de l'ordre public laïque, garantissant les libertés individuelles » a-t-il ajouté. Hubert nous proposera, dans le prochain numéro, un compte-rendu complet de cette importante audition.

Chose intéressante, seul Marc Blondel, le président de la Libre Pensée, a combattu bec et ongles toute idée de loi, s'enfermant dans une dialectique (voir la vidéo) que seuls les disciples du trotskisme lambertiste sont capables de tenir. (2) Détail intéressant, le seul président laïque de France qui défend le droit de porter la burqa a plébiscité l'audition de la LDH et de la Ligue de l'Enseignement, apôtres de la laïcité ouverte et hier défenseurs du voile à l'école. Il a également plébiscité celle de Mohamed Sifaoui, qui, à notre connaissance, n'a pas encore trouvé le temps de dire quelque chose au sujet de la mission parlementaire sur le voile intégral. Autre détail intéressant, nos amis de l'Ufal défendent le principe d'une loi (bien que ne l'ayant jamais demandé avant la mission parlementaire). Mais ils récusent que cette loi puisse avoir le moindre rapport avec la défense de la laïcité, et tentent – laborieusement – de justifier leur condamnation de Fanny Truchelut. (3) Au-delà de ces quelques nuances, l'essentiel est là : majoritairement, les

associations laïques réclament une loi contre le voile intégral, et c'est une très bonne nouvelle.